

ETAT CIVIL**LWOW****1921-1939****119EC**

Ces deux registres ont été rapatriés en France en 1939 par le consul de France à Lwow, Ismaël Georges Achard, lors de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne et de l'invasion de la Pologne par les troupes du Reich. Ils couvrent toute la période d'existence du consulat, créé au lendemain de la Première guerre mondiale et disparu avec la Seconde.

Abréviations utilisées :

N : naissances

P : publications de mariages

M : mariages

D : décès

S : sépultures

TA : tables annuelles

PA : pièces annexes

* : l'astérisque indique un volume (pouvant contenir plusieurs registres)
ou un registre unique

1*	Actes de l'état civil Néant : 1925, 1927-1929, 1931, 1932, 1937	1921-1939
2*	P	1922-1939